

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE DU CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DES GRANDES RIVIÈRES

Le 3 juin 2025
Par vidéoconférence « Teams »

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La présidente du Comité déclare la séance ouverte à 16 h 31 et procède à l'appel nominal.

Sont présents :

Titre	Nom
Membres du Comité	
Conseillère et conseiller scolaires	Michelle Mailloux Langis H. Dion
REFLEXION-Services de mieux-être	Simon Dubosq, vice-président
Consortium pour les élèves du nord de l'Ontario	Myriam Génier, présidente
Centre de ressources Cochrane Temiskaming	Lisa Drobny
Personnes ressources	
Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier	Jérémie Lepage
Directrice des Services à l'élève	Dinah Charland
Agente de supervision	Angèle Rivard
Secrétaire de séance	Mélanie Meunier

Sont absents :

Membres représentant les parents	Paul Doyon Geneviève Bureau
Association canadienne pour la santé mentale Cochrane-Timiskaming	Kelsey Charbonneau
Service à la famille et à l'enfance du Nord-Est de l'Ontario	Lauren Smith

2. PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

La directrice des Services à l'élève récite la prière d'ouverture et la présidente procède à la reconnaissance du territoire.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RECOMMANDATION 01 (interne)

Proposée par : M. Mailloux

Appuyée par : S. Dubosq

QUE soit adopté tel que présenté l'ordre du jour de la séance du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du CSCDGR du 3 juin 2025.

Adoptée

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration de conflit d'intérêts de la part d'un membre du Comité n'est soulevée.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

5.1 Réunion du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du 6 mai 2025

RECOMMANDATION 02 (interne)

Proposée par : L. Drobny

Appuyée par : L. H. Dion

QUE soit adopté tel que présenté le procès-verbal de la séance du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du CSCDGR du 6 mai 2025.

Adoptée

6. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

6.1 Réunion du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du 6 mai 2025

Aucune question n'est soulevée sur le procès-verbal.

7. ÉTUDE DES POLITIQUES

7.1 Points de recommandation

Sans objet

7.2 Points de consultation

Sans objet

8. COMMUNICATION ET APPUI

8.1 Prix du mérite du CCES

Le Conseil poursuivra l'initiative de reconnaissance d'un élève finissant par école secondaire, en collaboration avec le Comité consultatif pour l'éducation spécialisée.

Un logiciel Antidote sera remis à un élève méritant, reconnu pour sa persévérance face aux défis et son engagement à poursuivre des études postsecondaires en français.

8.2 Résultat du sondage pour les programmes d'éducation spécialisée

Les résultats du sondage sur l'efficacité des programmes en éducation spécialisée ont été présentés. Ce sondage a été mené auprès des parents et des élèves de la 3^e à la 12^e année ayant un PEI ainsi qu'auprès du personnel en éducation spécialisée, du 7 au 17 avril 2025. Au total, 464 élèves et 123 membres du personnel dont la plupart étaient des aides-enseignants et aides-enseignantes, ont répondu au sondage. L'échantillon de réponses des parents, représentant moins de 10 %, ne permet pas de considérer les résultats comme statistiquement représentatifs.

Les données recueillies nous permettront d'aligner les priorités avec le Cadre de performance et le Plan stratégique du CSCDGR. Les prochaines étapes consisteront à présenter les résultats aux directions, aux ERÉS, ainsi qu'aux aides-enseignantes et aides-enseignants en début d'année scolaire 2025.

8.3 Financement pour la Somme liée à l'équipement personnalisée (SEP) pour l'année scolaire 2023-2024

Chaque année, le CSCDGR est responsable de la création du rapport de la Somme liée à l'équipement personnalisé en fonction des recommandations d'un spécialiste. Ce processus de demande vise à soutenir l'achat d'équipements non informatiques destinés aux élèves ayant des besoins spécifiques en matière d'éducation.

La SEP est allouée annuellement aux conseils scolaires en fonction des demandes, et ce, conformément aux lignes directrices sur le financement de l'éducation de l'éducation spécialisée.

À la suite du processus de demande pour la SEP 2023-2024, le CSCDGR recevra un financement total de 172 141 \$, soit une augmentation de 16 679 \$ comparativement à l'année scolaire 2022-2023.

8.4 Éliminer les obstacles pour les élèves ayant des handicaps (compte-rendu pour l'année scolaire 2024-2025)

Grâce au financement « Éliminer les obstacles pour les élèves ayant des handicaps » du ministère de l'Éducation de l'Ontario (MÉO), le secteur des Services à l'élève du CSCDGR a collaboré avec la Clinique d'apprentissage spécialisée (CAS) entre 2022 et 2025 pour offrir un appui ciblé au personnel scolaire. Ce projet s'est articulé autour de formations, de séances de coaching, de partages de ressources et d'activités immersives visant une meilleure compréhension du TDAH et des troubles d'apprentissage.

Bilan du projet (2022-2025) :

- 394 élèves identifiés avec un trouble d'apprentissage ont été soutenus.
- 375 élèves ayant un diagnostic de TDAH ou combiné (TDAH/TA) ont été accompagnés.
- Plus de 1000 personnes ont reçu une formation via différentes initiatives.
- Six formations ont été offertes lors des journées pédagogiques.

La CAS a animé des formations en présentiel, des sessions de coaching virtuelles et assuré le partage de ressources.

Le nombre de participants a connu une progression constante : 50 en 2022, 100 en 2023 et 180 en 2024.

Trois cohortes distinctes ont bénéficié du projet, qui a permis de vivre des mises en situation authentiques afin de favoriser l'empathie et l'adoption de pratiques inclusives. Les stratégies proposées ont eu un impact positif pour tous les élèves, qu'ils aient ou non des besoins particuliers.

En 2025-2026, le Conseil souhaite poursuivre ce travail en partenariat avec le Consortium du Centre Jules-Léger et la CAS, en misant sur un appui direct aux enseignants et enseignantes ressources, notamment en littératie fonctionnelle. Une nouvelle demande de financement sera soumise avant le 27 juin 2025.

8.5 Moments de succès en photo

Lors de la dernière rencontre du CCES, les réussites des élèves ont été mises en valeur à travers des photos et des témoignages touchants illustrant les progrès, les défis surmontés et les expériences inclusives vécues dans les écoles.

Ces réussites reflètent l'impact d'un environnement scolaire bienveillant et inclusif. Elles sont le résultat d'un travail collectif impliquant le personnel scolaire, les services à l'élève, les parents et les partenaires communautaires.

8.6 Plan annuel de travail

Un bilan des travaux accomplis par le CCES au cours de l'année scolaire 2024-2025 est présenté.

RECOMMANDATION 05 (interne)

Proposée par : L. Drobny
Appuyée par : S. Dubosq

QUE soient reçus les points d'information sous l'article « Communication et appui » tels que présentés au Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du CSCDGR du 3 juin 2025.

Adoptée

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

RECOMMANDATION 06 (interne)

Proposée par : L. H. Dion
Appuyée par : M. Mailloux

QUE la séance du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du CSCDGR du 3 juin 2025 soit levée à 17 h 33.

Adoptée